

POUR UN PRIX DE VENTE HONORAIRES COMPRIS	HONORAIRES TTC		PRESTATIONS INCLUSES (1) Mandat à partir de 30 jours !
VENTE D'UN BIEN A USAGE D'HABITATION	Forfait fixe ou % (2) (3)	A la charge de (4)	
- € 50 000 €	4 500 €	<b>V E N D E U R</b>	✓ Prise de vue avec un artisan <b>photographe professionnel</b>
50 001 € 90 000 €	10%		✓ <b>Virtualisation du bien en 360%</b> permettant aux acquéreurs potentiels de visiter le bien en amont et/ou à distance
90 001 € 130 000 €	9,00%		
130 001 € 175 000 €	8,50%		
175 001 € 200 000 €	8,00%		
200 001 € 250 000 €	7,50%		✓ Création/montage d'une <b>vidéo de présentation</b>
250 001 € 300 000 €	7,00%		
300 001 € 350 000 €	6,50%		✓ Présence en <b>vitrine 30 jours min.</b> et sur nos écrans
350 001 € 400 000 €	6,00%		
400 001 € 450 000 €	5,50%		✓ Présence <b>magazine(s)</b> et sur les <b>sites spécialisés</b> en immobilier <b>24h/24, 7j/7</b>
450 001 € 500 000 €	5,00%		
500 001 € 600 000 €	4,50%		
600 001 € Au-delà	4,00%		✓ Présence dans <b>l'ensemble des agences du réseau</b> Stéphane Plaza Immobilier
<b>GARAGE OU PLACE DE PARKING</b>	3 500 €		
<b>LOCAL COMMERCIAL (MURS ET FONDS DE COMMERCE), TERRAIN</b>	7%		

LOCATION VIDE OU MEUBLÉE À USAGE D'HABITATION	Part du Bailleur	Part du Locataire
Visite, constitution de dossier et rédaction du bail	10€ TTC / m <sup>2</sup> pour les zones tendues	10€ TTC / m <sup>2</sup> pour les zones tendues
Etat des lieux à l'entrée du locataire	8€ TTC / m <sup>2</sup> pour les zones non tendues	8€ TTC / m <sup>2</sup> pour les zones non tendues
	3€ TTC / m <sup>2</sup>	3€ TTC / m <sup>2</sup>
<b>LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS ET/OU COMMERCIAUX</b>	10% TTC du loyer annuel hors charges	10% TTC du loyer annuel hors charges

GESTION LOCATIVE	
Assurée par votre agence Stéphane Plaza Immobilier La Seyne sur Mer en partenariat avec Le service de Gestion	7,08% TTC des loyers hors charges encaissés - GLI 1,9% optionnelle



**ÉLUE MEILLEURE AGENCE  
IMMOBILIÈRE DE L'ANNÉE  
POUR LA DEUXIÈME FOIS  
CONSÉCUTIVE !**

(1) Dans le cadre de la signature d'un mandat exclusif de 30 jours minimum

(2) Tranches non cumulatives. Montant d'honoraires minimum TTC 4500€

(3) Le montant des honoraires pourra être arrondi au millier inférieur

(4) Dans certains cas, les honoraires pourront être à la signature du mandat, à la charge de l'acquéreur